

# Certificat



ORELIA est certifié pour ses actions de :

L. 6313-1-1 Actions de formation  
L. 6313-1-2 Bilan de compétences  
L. 6313-1-4 Formation par apprentissage

situé à :

19 AVENUE LOUIS BLANC,  
94210 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

PRONÉO CERTIFICATION a évalué l'activité de l'organisme ORELIA (Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11941394994 , SIREN 941363731) et atteste de sa conformité aux:

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- Guide de lecture du Référentiel national qualité et le Questions-Réponses publiés sur le site du Ministère du Travail
- Règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail
- à la procédure de certification PRO RNQ 003 en vigueur sur le site de PRONÉO Certification

Ce certificat est valable\* du 18/05/2026 au 17/05/2029

Date originale du cycle de certification en cours : 18/05/2026

Certificat n° F3754-1-I (\*sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans)

Le 18/05/2026  
Président de PRONEO CERTIFICATION  
Yves PARIOT



Accréditation N°5-0615  
Portée disponible sur le  
site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)